Soumission écrite présentée dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du prochain budget fédéral

Présenté par : Celiac Canada

Personne-ressource : Melissa Secord, Directrice Exécutive National Cœliaque Canada
melissa.secord@celiac.ca



Liste des recommandations

Recommandation 1 : Que le gouvernement du Canada modifie la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de remplacer l'actuelle demande de remboursement des frais médicaux supplémentaires pour les aliments sans gluten par une mesure fiscale fédérale forfaitaire entièrement remboursable de 1 000 $ par adulte et de 600 $ par enfant diagnostiqué avec la maladie cœliaque, en vertu de l'article 118.2, ou d'un autre mécanisme approprié sur le plan administratif, ou un autre mécanisme administrativement approprié, afin que les déclarants admissibles ne soient pas tenus de calculer les coûts supplémentaires ou de conserver les reçus alimentaires.

Recommandation 2 : Que le gouvernement du Canada investisse dans une évaluation exploratoire limitée, des possibilités visant la création d'un **Écosystème canadien d'intégrité des aliments sans gluten**, dirigée par Celiac Canada avec des partenaires des secteurs de l'agriculture, de la transformation alimentaire, des laboratoires, de la certification, de la recherche, de la santé et de l'industrie. L'évaluation renforcerait un approvisionnement alimentaire national sûr, résilient et abordable pour les Canadiens qui ont besoin d'aliments sans gluten pour des raisons médicales; identifier des opportunités commercialement viables et à valeur ajoutée pour les agriculteurs, les transformateurs et les fabricants canadiens; et valider les marchés d'exportation susceptibles de fournir le volume nécessaire pour soutenir cette chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne spécialisée.

Recommandation 3 : Élaborer une **stratégie nationale sur la maladie cœliaque** afin de réduire les délais diagnostiques et le sous-diagnostic; financer des initiatives de sensibilisation, d'accompagnement dans le parcours diagnostique et de collecte de données en partenariat avec les communautés, adaptées sur les plans culturel et linguistique, avec des organismes communautaires et des organismes au service des nouveaux arrivants, notamment des initiatives axées sur les communautés sud-asiatiques et arabes sous-représentées; et renforcer les investissements dans la recherche sur la maladie cœliaque.

***Photo de couverture :** Andy Carnovale, Courtice, Ontario, avec son exposition de 16 pieds représentant des centaines de reçus d'aliments provenant de son audit de l'Agence du revenu du Canada de 2023, lors de la réception du petit-déjeuner sans gluten de Celiac Canada sur la Colline du Parlement, en mai 2026.

À propos de Celiac Canada

Depuis plus de 50 ans, Celiac Canada est le seul organisme de bienfaisance national au service des personnes atteintes de la maladie cœliaque (MC) au Canada. Enracinés dans la science, nous offrons une éducation, des services de soutien et des programmes pour sensibiliser la population, améliorer les taux de diagnostic et les résultats de santé à long terme. Nous sommes le plus grand bailleur de fonds non gouvernemental de la recherche sur la maladie cœliaque au Canada.

La maladie cœliaque (MC) est une maladie génétique auto-immune génétique qui touche **1 personne sur 100 au Canada**. Lorsqu'une personne atteinte de la MC consomme du **gluten** (un groupe de protéines présentes dans le blé, le seigle, l'orge et les céréales hybrides apparentées), cela déclenche une réaction qui provoque des dommages au tractus intestinale grêle. Ces lésions nuisent à la capacité de l'organisme d'absorber les nutriments, entraînant un large éventail de symptômes et de complications, notamment des problèmes gastro-intestinaux, de l'anémie, des migraines, des problèmes neurologiques, de l'ostéoporose, des douleurs osseuses et articulaires et même certains cancers.

Le seul traitement médical connu de la MC est une **thérapie nutritionnelle médicale (TNM)**, qui consiste à suivre un **régime strict sans gluten**. Autrement dit, la vigilance nécessaire pour gérer la maladie ne relève aucunement d'un choix de mode de vie. Les aliments sans gluten sont donc reconnus comme notre médicament.

Recommandations pour le budget de 2026

Les recommandations ci-dessous s’alignent sur les priorités fédérales en matière d'abordabilité, de sécurité alimentaire, de productivité, de transformation nationale, de diversification des commerciales et de soins de santé durables.

1. **Modifier la *Loi de l'impôt sur le revenu* afin de remplacer l'actuelle demande de remboursement de frais médicaux supplémentaires pour les aliments sans gluten par une mesure fiscale fédérale forfaitaire entièrement remboursable de 1 000 $ par adulte et de 600 $ par enfant diagnostiqué avec la maladie cœliaque.**

Celiac Canada recommande une mesure fiscale fédérale forfaitaire entièrement remboursable de **1 000 $ par adulte** et de **600 $ par enfant** diagnostiqué avec la maladie cœliaque. Celiac Canada est disposé à travailler avec le ministère des Finances et l'Agence du revenu du Canada afin de déterminer le mécanisme législatif le plus approprié, pourvu que la conception finale soit remboursable, largement accessible et qu'elle élimine les calculs de coûts différentiels, le calcul au prorata des ménages et la rétention des reçus d'aliments.

Celiac Canada a déjà fourni au ministère des Finances et au Conseil du Trésor des estimations actuarielles pour deux scénarios de population diagnostiquée, y compris une option qui fournit le montant total de l’aide de manière générale et supprime progressivement le soutien aux revenus familiaux élevés. Le modèle estime un coût fédéral annuel actuel d’environ 50,88 millions de dollars à 65,53 millions de dollars. Il prévoit le plein soutien lorsque le revenu familial net rajusté est inférieur à 200 000 $, suivi d'une réduction progressive se terminant entre 250 000 $ et 300

000 $. Les seuils finaux peuvent être affinés avec le gouvernement afin de concilier l'accès généralisé, l'équité et la viabilité financière.

Dans une enquête transversale conjointe menée en 2025 par l'Université Harpur Leeds et Celiac Canada auprès de 2 485 consommateurs d'aliments sans gluten et proches aidants canadiens a révélé que **74 % ont signalé une hausse du coût des produits**, que 32 % ont déclaré avoir acheté de plus petites quantités de nourriture et que 31 % ont signalé des budgets alimentaires plus stricts. Par ailleurs, une étude prospective menée auprès de 287 patients de la clinique pour adultes atteints de la maladie cœliaque de McMaster a révélé que **16 % ont déclaré vivre de l'insécurité alimentaire**, la plupart de ces personnes se trouvant en situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave, et que 5 % ont déclaré ne pas être en mesure de nourrir leurs enfants. L'enquête sur l'état de la maladie cœliaque au Canada, auprès de 7 491 répondants, a également identifié le coût abordable était l'une des principales préoccupations (McAulay et coll., 2026; Leong et Pinto-Sanchez, 2024; Celiac Canada, 2022) :

- 85 % ont indiqué que le coût des aliments sans gluten était le principal problème auquel la communauté faisait face.
- 52,1 % ont déclaré que le coût limitait leurs achats alimentaires.

L'alinéa 118.2(2)r) de la Loi de l'impôt sur le revenu reconnaît le coût supplémentaire des aliments sans gluten comme une dépense médicale admissible pour une personne atteinte de la maladie cœliaque qui détient une attestation médicale écrite confirmant qu'un régime sans gluten est nécessaire. Dans le cadre de l'actuel crédit d'impôt non remboursable pour frais médicaux actuel, les demandeurs doivent calculer la différence entre le prix d'un produit sans gluten et celui d'un produit comparable contenant du gluten, répartir au prorata la consommation partagée au sein du ménage et conserver les pièces justificatives (Agence du revenu du Canada, 2026).

Contrairement à un dispositif médical dont le prix d'achat est clairement établi, le processus actuel oblige les demandeurs à :

- Recueillir et conserver les reçus de chaque produit alimentaire sans gluten réclamé;
- Calculer la différence de prix entre chaque produit sans gluten et un produit comparable contenant du gluten; et
- Évaluer au prorata le coût supplémentaire lorsque le produit est partagé avec des membres du ménage qui ne sont pas atteints de la maladie cœliaque.

Le processus actuel comporte un degré élevé de charge et d'administration par rapport à d'autres rapports sur les problèmes de santé, en plus d'être inéquitable. D'autres problèmes de santé, il suffit parfois de produire un ou deux reçus médicaux, ou encore d'obtenir un relevé auprès d'un pharmacien ou d'un fournisseur de soins. Les personnes ayant des connaissances fiscales, numériques ou financières limitées, y compris certaines personnes âgées, peuvent avoir plus de difficulté à effectuer les calculs comparatifs des produits et des portions. Étant donné que le crédit est non remboursable et assujetti à un seuil de revenu, les personnes ayant peu ou pas d'impôt à payer peuvent recevoir une valeur limitée ou nulle, même si elles doivent assumer les mêmes coûts d'aliments médicalement nécessaires. Un crédit forfaitaire remboursable rendrait l'aide plus facile à demander, plus simple à administrer et plus accessible aux ménages à faible revenu (Agence du revenu du Canada, 2026).

2. **Investir dans une Évaluation exploratoire des possibilités, d'une durée limitée, visant la création d'un Écosystème canadien d'intégrité des aliments sans gluten afin de renforcer un approvisionnement alimentaire national sûr, résilient et abordable pour les Canadiens qui ont besoin d'aliments sans gluten pour des raisons médicales, soutenir des opportunités commercialement viables à valeur ajoutée pour les agriculteurs, les transformateurs et les fabricants canadiens, et valider les marchés d'exportation qui pourraient fournir l'échelle nécessaire pour soutenir cette chaîne d'approvisionnement alimentaire canadienne spécialisée.**

La sécurité des aliments sans gluten commence bien avant qu'un produit atteigne les tablettes des épiceries. Pour les Canadiens qui **ont besoin d'aliments sans gluten pour des raisons médicales, un accès fiable à des aliments sûrs constitue à la fois un enjeu de santé de la population et de sécurité alimentaire**. Étant donné qu'une exposition involontaire au gluten peut provoquer des symptômes et réduire les capacités fonctionnelles pendant plusieurs jours, l'amélioration de la sécurité et de l'intégrité de l'approvisionnement alimentaire sans gluten peut contribuer à réduire les absences évitables du travail, les impacts sur la productivité et le besoin de soins médicaux.

Le gluten peut être introduit pendant la culture, la récolte, le transport, l'entreposage, la mouture ou la transformation et ne peut être éliminé par une manipulation soigneuse à la maison. Des contrôles préventifs validés, un échantillonnage représentatif, des analyses et la traçabilité sont donc nécessaires pour les aliments emballés présentés comme étant sans gluten. Le renforcement de ces systèmes favoriserait l'accès à des aliments sûrs pour les personnes atteintes de la maladie cœliaque et d'autres troubles médicalement reconnus liés au gluten, tout en faisant progresser les priorités du Canada en matière d'abordabilité et d'accès à des aliments sûrs (Celiac Canada, 2019; Agence canadienne d'inspection des aliments, 2023).

Le Canada dispose d'une base documentée sur laquelle bâtir. Celiac Canada a codéveloppé le **Programme original de certification sans gluten** avec Allergen Control Group en 2011. Conçu comme un système préventif de contrôle du gluten dans les établissements plutôt que de s'appuyer uniquement sur l'analyse du produit final, le programme a ensuite évolué pour devenir la norme « BRCGS Global Standard Gluten-Free », qui s'applique maintenant à l'échelle mondiale et est utilisée par des installations certifiées dans plusieurs pays. Cette expérience démontre le rôle de longue date de Celiac Canada dans l'avancement de systèmes de sécurité alimentaire fondés sur la science, des normes de l'industrie et de la protection des consommateurs (Celiac Canada, 2026; BRCGS, 2024). En 2016, Agriculture et Agroalimentaire Canada a investi plus de 500 000 $ dans le travail de Celiac Canada pour améliorer l'accès aux grains canadiens sans gluten, élaborer une norme de certification volontaire et créer des outils pratiques pour les producteurs et les meuniers. Des travaux subséquents ont porté sur les méthodes d'échantillonnage et d'analyse du gluten pour l'avoine, les légumineuses et les oléagineux, notamment le lin et le chanvre. Ensemble, ce dossier démontre la capacité de Celiac Canada à rassembler le gouvernement, les chercheurs, les laboratoires, les producteurs, les transformateurs et les fabricants. Il justifie une prochaine étape de collecte de données probantes axée sur la capacité national, l'intégrité des aliments, la transformation à valeur

ajoutée, la commercialisation et l'accès aux marchés (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2016; Celiac Canada, 2019).

La **Stratégie nationale de sécurité alimentaire du Canada 2026 identifie l'abordabilité des aliments, la capacité de transformation nationale, la dépendance aux importations et la résilience face aux perturbations externes comme des priorités nationales.** Il demande que davantage d'aliments cultivés au Canada soient transformés au pays afin que davantage de capacité de production, d'emplois et de valeur demeurent au Canada.

La Déclaration d'Halifax de 2026 pour le prochain cadre stratégique met également l'accent sur la capacité nationale, la transformation à valeur ajoutée, la qualité et l'uniformité des produits, la compétitivité, la diversification des marchés, la résilience, la science et l'innovation. Un Écosystème canadien d'intégrité des aliments sans gluten appliquerait ces priorités à un défi d'approvisionnement alimentaire médicalement nécessaires en reliant les producteurs, les transformateurs, les fabricants, les laboratoires, les organismes de certification, les chercheurs, les gouvernements, les organismes de santé et les consommateurs (Agriculture et Agroalimentaire Canada, 2026a, 2026b).

Le Canada produit d'importantes quantités d'avoine, de légumineuses, de graines et d'oléagineux, mais la production agricole ne suffit pas à assurer un approvisionnement fiable en ingrédients ou en produits finis sans gluten. Un approvisionnement sûr exige des contrôles appropriés dans les champs, la séparation des produits, une manipulation et un traitement spécialisé, un nettoyage, un échantillonnage représentatif, des analyses, la traçabilité et la documentation appropriés. Cela nécessite également une demande commerciale suffisante pour supporter les coûts et les investissements supplémentaires associés à une production vérifiée sans gluten.

Le renforcement de cette capacité national pourrait améliorer la résilience du système alimentaire canadien, augmenter la disponibilité d'ingrédients fiables et conserver une plus grande des cultures cultivées au Canada. Il pourrait également créer des opportunités pour aller au-delà des produits de base indifférenciés pour offrir des cultures à identité préservée, des farines spéciales, des protéines, des fibres et d'autres ingrédients fonctionnels, des systèmes de formulation et des aliments finis sans gluten. L'évaluation devrait déterminer quelles opportunités offrent une faisabilité technique, une demande démontrée des acheteurs, des prix compétitifs et un retour durable pour les agriculteurs, les transformateurs et les fabricants participants.

Investir dans des contrôles préventifs efficaces, un échantillonnage représentatif, des analyses et la traçabilité peut également réduire la probabilité et l'ampleur potentielle de rappels d'aliments coûteux. Lorsqu'un problème survient, une traçabilité rigoureuse peut aider les entreprises et les organismes de réglementation à identifier plus rapidement les ingrédients et les lots de produits concernés, à appuyer une intervention plus ciblée et à limiter les perturbations inutiles dans l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement. Cela contribue à protéger la santé des consommateurs, à maintenir la confiance envers les allégations « sans gluten » et à réduire les risques financiers et de réputation que les rappels peuvent créer pour les agriculteurs, les transformateurs, les fabricants et les détaillants.

La participation doit être commercialement avantageuse pour les agriculteurs et les transformateurs. Une production sans gluten vérifiée peut nécessiter des contrôles supplémentaires liés aux cultures et aux champs, une séparation des produits, un entreposage et un transport spécialisés, des analyses, un nettoyage, une certification, une documentation et de l'équipement spécialisé. L'évaluation devrait déterminer dans quelle mesure les acheteurs valorisent suffisamment ces attributs pour compenser les entreprises participantes pour les exigences supplémentaires. Il devrait également identifier les domaines dans lesquels des investissements publics coordonnés pourraient permettre de surmonter les obstacles au développement de la recherche, de la technique, des infrastructures ou du développement du marché à un stade précoce, que les entreprises individuelles pourraient ne pas être en mesure de surmonter de manière indépendante.

Le soutien fédéral devrait commencer par une **Évaluation exploratoire des possibilités d'une durée limitée.** Cette évaluation devrait :

- examiner l'intégrité et la capacité des chaînes d'approvisionnement canadiennes en grains et ingrédients sans gluten, notamment l'avoine, les légumineuses, les graines et les oléagineux;
- cartographier la capacité de culture, de récolte, d'entreposage et de transport avec séparation des produits;
- évaluer la capacité de nettoyage, de mouture et de transformation à valeur ajoutée;
- évaluer les contrôles préventifs ainsi que les systèmes d'échantillonnage, d'analyse, de traçabilité et de certification;
- examiner la disponibilité et l'abordabilité des ingrédients et des aliments sans gluten sûrs au Canada;
- déterminer les coûts supplémentaires et la valeur commerciale potentielle associés à une production sans gluten vérifiée;
- valider la demande intérieure et internationale visant les cultures à identité préservée, les ingrédients à valeur ajoutée et les aliments finis; et
- Identifier les domaines dans lesquels l'éducation, la recherche appliquée, l'assistance technique, l'adoption de technologies, les projets pilotes ou les investissements dans les infrastructures peuvent être justifiés.

L'évaluation devrait produire une feuille de route chiffrée et progressive avec des partenaires identifiés, une gouvernance, des points de décision, des résultats attendus et des critères pour les investissements publics ou privés subséquents. Cela permettrait au gouvernement et à l'industrie d'examiner les données probantes avant de s'engager dans des projets technologiques, pilotes ou d'investissement de plus grande envergure.

Celiac Canada entreprend des travaux préliminaires de développement de projet pour définir la portée, la méthodologie, le modèle de partenariat, la gouvernance, le budget et les points de décision de l'évaluation proposée. Ce travail préliminaire vise à présenter au gouvernement un projet soigneusement conçu et prêt à recevoir une subvention. Cela ne remplacera pas l'évaluation approfondie à l'échelle du secteur pour laquelle un investissement fédéral est recherché.

L'objectif principal de l'évaluation serait de **renforcer la sécurité, la résilience, le coût abordable et la capacité de production du système alimentaire intérieur sans gluten du Canada**. Les possibilités d'exportation seraient évaluées comme un moyen secondaire, mais potentiellement important, d'aider les agriculteurs, les transformateurs et les fabricants canadiens à atteindre le volume et le rendement nécessaires pour soutenir une production et une transformation spécialisées. Une clientèle plus nombreuse et plus diversifiée pourrait rendre plus viables sur le plan commercial les investissements dans la séparation des produits, les analyses, la traçabilité, la transformation et la certification, tout en réduisant la dépendance à l'égard d'un seul marché.

L'Europe, les États-Unis, le Mexique et certains autres marchés doivent être évalués à l'aide de preuves spécifiques au produit et au pays. Les possibilités ne devraient être poursuivies que si la recherche confirme la demande des acheteurs, la compatibilité avec la réglementation et les exigences de certification, des coûts rendus concurrentiels et un avantage concurrentiel défendable pour les fournisseurs canadiens. L'avantage potentiel du Canada ne tient pas simplement au fait qu'il produit de l'avoine, des légumineuses et des oléagineux. Tout avantage devrait découler de sa capacité à fournir des ingrédients ou des aliments finis à identité préservée, traçables et vérifiés de façon indépendante, qui répondent constamment aux spécifications démontrées des acheteurs.

Certains **marchés sud-asiatiques et arabes** doivent également être évalués comme des opportunités potentielles à long terme. Une revue systématique d'études menées dans la région Asie-Pacifique a estimé à 1,2 % la séroprévalence groupée de la maladie cœliaque dans les populations à faible risque et à 0,61 % la prévalence groupée confirmée par biopsie. Une autre revue systématique portant sur **12 pays arabes** a relevé d'importantes variations de la prévalence déclarée dans la population générale, allant d'environ 0,1 % en Tunisie à **3,2 % en Arabie saoudite** (Ashtari et coll., 2021; El-Metwally et coll., 2020).

Ces résultats démontrent la présence de la maladie cœliaque et un besoin médical sous-jacent potentiellement important au sein de populations nombreuses et diversifiées. Un sous-diagnostic peut signifier que la demande actuelle du commerce de détail ne reflète pas l'intégralité des besoins à long terme. Toutefois, la prévalence et la taille de la population ne permettent pas d'établir le nombre de consommateurs diagnostiqués, leur pouvoir d'achat, la demande d'importation, l'intérêt des acheteurs ou la part de marché que le Canada pourrait atteindre. La recherche propre à chaque pays devrait donc distinguer le marché actuellement accessible des possibilités à plus long terme susceptibles d'émerger à mesure que le diagnostic, la sensibilisation et l'accès à des aliments sûrs s'améliorent.

Ces relations internationales pourraient également soutenir la mission nationale de Celiac Canada. Les communautés sud-asiatiques et arabes représentent une partie importante de la population canadienne, et la collaboration avec des organisations de patients, des chercheurs et d'autres partenaires crédibles pourrait améliorer la compréhension des obstacles culturels et linguistiques spécifiques au diagnostic et à l'accès à des aliments sûrs parmi les nouveaux arrivants et les communautés canadiennes établies. Tout lien entre les tendances d'immigration et la demande d'aliments sans gluten devrait être évalué au moyen de données canadiennes sur la démographie, la santé et la consommation, plutôt que présumé.

Sous réserve des résultats de l'évaluation, Celiac Canada et ses partenaires pourraient soutenir la prévention de la contamination, l'échantillonnage, les analyses, la traçabilité, la certification, l'éducation et la mobilisation des connaissances dans l'ensemble de la chaîne de valeur. L'approche par étapes commencerait par la collecte de données probantes et la validation auprès des partenaires, passerait à des projets pilotes ciblés uniquement lorsqu'un besoin crédible et une analyse de rentabilité sont démontrés, et réserverait les investissements majeurs dans les infrastructures aux opportunités offrant des avantages mesurables pour les Canadiens, les agriculteurs, les transformateurs et les fabricants d'aliments.

L'investissement proposé renforcerait d'abord un approvisionnement alimentaire national médicalement nécessaire et aiderait le Canada à conserver une plus grande valeur des cultures cultivées au Canada. Des opportunités d'exportation soigneusement validées pourraient alors fournir l'échelle supplémentaire nécessaire pour assurer la production spécialisée sans gluten, la transformation à valeur ajoutée et la fabrication d'aliments finis commercialement durables à long terme.

3. **Prévoir un investissement fédéral d'une durée limitée pour élaborer et mettre une stratégie nationale sur la maladie cœliaque qui réduit les délais de diagnostics et le sous-diagnostic, renforce la capacité des soins primaires, soutient des activités de sensibilisation et un accompagnement dans le parcours diagnostique adaptés sur les plans culturel et linguistique pour les populations sous-représentées, notamment les communautés sud-asiatiques et arabes ainsi que les nouveaux arrivants à risque, et permet de recueillir des données nationales désagrégées et d'établir des résultats mesurables pour le système de santé et l'économie.**

L'enquête L'état de la maladie cœliaque au Canada de Celiac Canada a révélé que le délai moyen entre l'apparition des symptômes et le diagnostic demeurait d'environ 10 ans. Parmi les répondants ayant reçu leur diagnostic au cours des deux années précédentes, **30,5 % avaient connu un délai diagnostique de 10 ans ou plus** (Celiac Canada, 2022).

L'analyse nationale de Celiac Canada a également révélé que les **répondants racisés étaient plus susceptibles de connaître de longs délais diagnostiques** que les répondants blancs (rapport de cotes rajusté de 1,32; intervalle de confiance à 95 % : 1,16 à 1,51). Celiac Canada a constaté que les **communautés sud-asiatiques et arabes étaient sous-représentées** dans son enquête canadienne existante et ses données d'engagement. La sous-représentation est une lacune dans les données probantes et non la preuve d'un risque moindre. Des revues internationales confirment que la maladie cœliaque est présente en Asie du Sud et dans les pays arabes, bien que les estimations varient selon les pays et les méthodes d'étude. Un investissement fédéral ciblé devrait permettre à Celiac Canada de collaborer avec des organismes au service des nouveaux arrivants, des organismes de soins de santé et des organismes communautaires pour concevoir conjointement des activités de sensibilisation, de la formation destinée aux cliniciens, un accompagnement dans le parcours diagnostique et une collecte de données en partenariat avec les communautés qui soient adaptés sur les plans culturel et linguistique. Ces mesures aideraient les nouveaux arrivants et les autres personnes à risque à reconnaître les symptômes, à accéder aux analyses appropriées avant d'adopter un régime sans gluten et à recevoir du soutien après le diagnostic (Celiac Canada, examen de données internes; Ashtari et coll., 2021; El-Metwally et coll., 2020).

Des preuves internationales indiquent qu'**un diagnostic tardif ou l'absence de diagnostic de la maladie cœliaque peuvent être associés à une utilisation accrue des soins de santé et à un fardeau économique supplémentaire.** Une étude menée au Royaume-Uni sur les soins primaires et portant sur 3 646 cas a révélé que les coûts moyens pour les personnes atteintes d'une maladie cœliaque non détectée et non traitée étaient 37 % plus élevés que ceux des témoins. Une étude populationnelle menée aux États-Unis a révélé que le total moyen des frais médicaux avait diminué de 1 764 $ US au cours de l'année suivant le diagnostic, passant de 5 023 $ US à 3 259 $ US. Une étude finlandaise a constaté qu'un délai diagnostique d'au moins trois ans était associé à davantage d'absences pour maladie, de consultations médicales et d'utilisation de certains médicaments avant et après le diagnostic.

Bien que ces études aient été réalisées à l'extérieur du Canada et aient porté sur des systèmes de santé, des populations et des méthodes d'établissement des coûts différents, elles appuient la réalisation d'une étude canadienne consacrée aux délais diagnostiques, à l'utilisation des soins de santé, aux pertes de temps de travail et aux coûts pour les ménages.

Les plans ministériels de Santé Canada reconnaissent que les investissements dans les soins de santé peuvent réduire le fardeau de la maladie et les coûts des soins de santé, tout en favorisant la productivité individuelle et une croissance économique plus vaste. Ils accordent aussi la priorité à des services de santé appropriés et efficaces, à des résultats mesurables, à de meilleures données sur la santé, à la participation communautaire et à la recherche qui fait progresser les connaissances, les politiques et l'exécution des programmes. Un investissement fédéral d'une durée limitée visant à sensibiliser plus tôt à la maladie cœliaque et à la diagnostiquer plus rapidement ferait avancer ces objectifs en fournissant aux professionnels des soins primaires des outils fondés sur des données probantes, en soutenant un accompagnement dans le parcours diagnostique adapté sur les plans culturel et linguistique, en comblant les lacunes dans les données canadiennes et en mesurant l'évolution des délais diagnostiques, de l'utilisation des soins de santé, des pertes de temps de travail et des résultats pour les patients.

Celiac Canada recommande un investissement fédéral dédié et d'une durée limitée afin de soutenir :

- Élaborer des lignes directrices nord-américaines de pratique clinique et d'un plan de diffusion financé;
- Une campagne de sensibilisation à l'occasion du Mois de la sensibilisation à la maladie cœliaque afin d'améliorer le dépistage diagnostique et la reconnaissance de la maladie;
- La formation des professionnels de la santé et la création d'outils pratiques d'aide à la décision;
- Des projets pilotes ciblés de sensibilisation et d'accompagnement dans le parcours diagnostique, menés par les communautés sud-asiatiques et arabes, notamment auprès des nouveaux arrivants, ainsi que la collecte de données canadiennes désagrégées;
- L'amélioration de la surveillance et de la collecte de données;
- Des recherches sur le fardeau sanitaire et économique des diagnostics tardifs au Canada; et
- Recherche impliquant les patients et la mobilisation des connaissances.

Le travail devrait être entrepris avec les provinces et les territoires, les cliniciens, les chercheurs et les personnes ayant une expérience vécue, avec des objectifs mesurables pour un diagnostic plus précoce, des soins plus cohérents et de meilleures données probantes pour les décisions politiques futures.

Ensemble, ces recommandations forment une approche intégrée pour détecter et traiter la maladie cœliaque au Canada. Un diagnostic plus précoce et des parcours de soins renforcés aideraient à repérer les Canadiens qui doivent suivre un régime strict sans gluten; un système alimentaire national sans gluten plus sûr, plus résilient et commercialement viable contribuerait à assurer la disponibilité fiable des aliments médicalement nécessaires; et une mesure fiscale fédérale remboursable plus équitable aiderait les ménages à assumer le coût plus élevé de ce traitement. Un meilleur accès à des aliments sans gluten sûrs et abordables favoriserait l'adhésion au seul traitement actuel de la maladie cœliaque, contribuant ainsi à améliorer les résultats de santé, à réduire l'exposition involontaire au gluten et à atténuer les risques connexes de maladies évitables, de perte de productivité, de recours aux soins médicaux et de complications coûteuses à long terme. À mesure que la sensibilisation et le diagnostic s'améliorent, un marché intérieur plus solide et plus prévisible pourrait aussi encourager les agriculteurs, les transformateurs et les fabricants canadiens à investir dans une production spécialisée, des ingrédients à valeur ajoutée et des aliments finis, tandis que des possibilités d'exportation soigneusement validées fourniraient un volume supplémentaire. Ensemble, ces investissements soutiendraient la santé de la population, la sécurité alimentaire, l'abordabilité, la productivité et la résilience économique du Canada.

En conclusion, Celiac Canada apprécie sincèrement l’opportunité de participer aux consultations pré-budgétaires du gouvernement en vue du budget de 2026. Nous serions chaleureusement heureux de pouvoir discuter davantage de ces questions à votre convenance.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations les plus distinguées.

Sincèrement,



Melissa Secord,
Directrice générale nationale
700-6733 Mississauga Rd., Mississauga (Ontario) L5N 6J5
Téléphone : 905-507-6208, poste 226
Courriel : melissa.secord@celiac.ca

Sources

1. Ministère des Finances Canada. Consultations prébudgétaires de 2026. https://www.canada.ca/en/department-finance/programs/consultations/2026/pre-budget-consultations-2026.html
2. Ministère des Finances Canada. Mise à jour économique du printemps 2026, chapitre 1 : Bâtir le Canada : Tous pour le Canada. https://budget.canada.ca/update-miseajour/2026/report-rapport/chap1-en.html
3. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Plan ministériel 2026-2027. https://agriculture.canada.ca/en/department/transparency/departmental-plan/2026-27-departmental-plan
4. Ministère des Finances Canada. Budget de 2025, chapitre 2 : Passer de la dépendance à la résilience. https://budget.canada.ca/2025/report-rapport/chap2-en.html
5. Celiac Canada. Enquête nationale sur la santé L'état de la maladie cœliaque au Canada (2022; n = 7 491). Rapport et analyse de l'enquête. https://www.celiac.ca/state-of-celiac/
6. Violato M, Gray A, Papanicolas I, Ouellet M. Utilisation des ressources et coûts associés à la maladie cœliaque avant et après le diagnostic dans 3 646 cas. PLOS ONE. 2012;7(7):e41308. https://doi.org/10.1371/journal.pone.0041308
7. Long KH, Rubio-Tapia A, Wagie AE, et coll. Économie de la maladie cœliaque : étude populationnelle. Alimentary Pharmacology & Therapeutics. 2010;32(2):261-269. https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/20384611/
8. Fuchs V, Kurppa K, Huhtala H, et coll. Un diagnostic tardif de la maladie cœliaque prédispose à une qualité de vie réduite et à une utilisation accrue des services de santé et des médicaments. United European Gastroenterology Journal. 2018;6(4):567-575. https://pubmed.ncbi.nlm.nih.gov/29881612/
9. Recherche Canada. Mémoire écrit présenté dans le cadre des consultations prébudgétaires en vue du budget fédéral de 2025. Mars 2025. https://researchcanada.org/wp-content/uploads/2025/03/Research-Canada-Pre-Budget-Submission-2025-1.pdf
10. Leong R, Pinto-Sanchez MI. Insécurité alimentaire et adhésion à un régime sans gluten : enquête de McMaster. Celiac Canada. 2024. https://www.celiac.ca/affording-the-gluten-free-diet/
11. McAulay C, Secord M, Kellershohn J, Vriesekoop F. Défis liés à la gestion de l'alimentation et des finances chez les consommateurs canadiens d'aliments sans gluten. Résumé soumis au Symposium international sur la maladie cœliaque, 2026. Résumé de conférence non publié.
12. Celiac Canada. Examen interne ayant établi la sous-représentation des communautés sud-asiatiques et arabes dans les données existantes provenant d'enquêtes et d'activités de mobilisation communautaire. Analyse organisationnelle non publiée.
13. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Le gouvernement du Canada investit dans la sensibilisation à l'alimentation sans gluten. 25 juin 2016. https://www.canada.ca/en/agriculture-agri-food/news/2016/06/government-of-canada-invests-in-gluten-free-awareness.html
14. Ashtari S, Najafimehr H, Pourhoseingholi MA, et coll. Prévalence de la maladie cœliaque dans les populations à faible et à haut risque de la région Asie-Pacifique : revue systématique et méta-analyse. Scientific Reports. 2021;11:2383. https://doi.org/10.1038/s41598-021-82023-8
15. Celiac Canada. Améliorer l'accès aux sources canadiennes de grains sans gluten et aux protocoles d'analyse. 4 février 2019. https://www.celiac.ca/agri-food-growing-forward-2-study/
16. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Plus de choix. Plus de contrôle. Plus de Canada : La Stratégie nationale sur la sécurité alimentaire. 2026. https://agriculture.canada.ca/en/department/initiatives/national-food-security-strategy
17. El-Metwally A, Toivola P, AlAhmary K, et coll. Épidémiologie de la maladie cœliaque dans la population générale et les groupes à haut risque des pays arabes : revue systématique. BioMed Research International. 2020;2020:6865917. https://doi.org/10.1155/2020/6865917
18. Geller M, Weisbrod V, Donnelly M, McBeth J, Arnett L, Leffler DA. Fardeau fonctionnel, économique et comportemental réel de l'exposition aiguë au gluten chez les adultes américains atteints de la maladie cœliaque : résultats d'une vaste cohorte nationale. Value in Health. 2026;29(6, suppl. 1):S393. https://doi.org/10.1016/j.jval.2026.03.1943
19. Agriculture et Agroalimentaire Canada. Les ministres fédéral, provinciaux et territoriaux de l'Agriculture font progresser une vision commune pour le prochain cadre stratégique. 17 juillet 2026. https://www.canada.ca/en/agriculture-agri-food/news/2026/07/federal-provincial-and-territorial-ministers-of-agriculture-advance-a-shared-vision-for-the-next-policy-framework.html
20. Commission européenne. Règlement d'exécution (UE) no 828/2014 de la Commission relatif aux exigences applicables à la fourniture d'informations aux consommateurs concernant l'absence ou la présence réduite de gluten dans les denrées alimentaires. 30 juillet 2014. https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/ALL/?uri=CELEX:32014R0828

21. Commission européenne. Céréales : statistiques de production et de commerce de l'Union européenne. 2026. https://agridata.ec.europa.eu/extensions/DataPortal/cereals.html
22. Affaires mondiales Canada. Rapport : 7e réunion du Comité du commerce des marchandises de l'AECG. 16 février 2026. https://www.international.gc.ca/trade-commerce/trade-agreements-accords-commerciaux/agr-acc/ceta-aecg/2026-02-16-report-rapport.aspx?lang=eng
23. Agence canadienne d'inspection des aliments. Contrôles préventifs pour les allergènes alimentaires, le gluten et les sulfites ajoutés. 5 juin 2023. https://inspection.canada.ca/en/food-safety-industry/preventive-control-plans/food-allergens-gluten-and-added-sulphites
24. Agence canadienne d'inspection des aliments. Mentions « sans allergènes », « sans gluten » et de contamination croisée. 10 novembre 2025. https://inspection.canada.ca/en/food-labels/labelling/industry/allergens-and-gluten
25. Santé Canada. Modernisation de la réglementation des aliments à usage diététique spécial et des aliments pour nourrissons : titres 24 et 25 du Règlement sur les aliments et drogues. 2 mai 2024. https://www.canada.ca/en/health-canada/programs/consultation-regulatory-modernization-foods-special-dietary-use-infant-foods/document.html
26. Santé Canada. Allégations « sans gluten » sur les produits contenant de l'avoine sans gluten produite spécialement. 4 mai 2017. https://www.canada.ca/en/health-canada/services/food-nutrition/food-safety/food-allergies-intolerances/celiac-disease/gluten-free-labelling-claims-products-containing-specially-produced-gluten-free-oats.html
27. Organisation mondiale de la Santé. La quarante-neuvième session de la Commission du Codex Alimentarius de la FAO et de l'OMS adopte de nouvelles normes. 6 juillet 2026. https://www.who.int/news-room/events/detail/2026/07/06/default-calendar/forty-ninth-session-of-the-fao-who-codex-alimentarius-commission-adopts-new-standards
28. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture. L'organisme mondial de normalisation de l'innocuité alimentaire Codex adopte de nouvelles lignes directrices sur les mentions « peut contenir » relatives aux allergènes. 7 juillet 2026. https://www.fao.org/newsroom/detail/global-food-safety-standards-body-codex-adopts-new-guidance-on--may-contain--allergen-labels/en
29. Santé Canada. Plan ministériel 2025-2026 de Santé Canada. 17 juin 2025. https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/transparency/corporate-management-reporting/report-plans-priorities/2025-2026-departmental-plan.html
30. Santé Canada. Plan ministériel 2026-2027 de Santé Canada. 13 mars 2026. https://www.canada.ca/en/health-canada/corporate/transparency/corporate-management-reporting/report-plans-priorities/2026-2027-departmental-plan.html
31. Agence du revenu du Canada. Frais médicaux 2025 : produits alimentaires sans gluten. 20 janvier 2026. https://www.canada.ca/en/revenue-agency/services/forms-publications/publications/rc4065/medical-expenses.html
32. Celiac Canada. Norme mondiale sans gluten. Consulté le 27 août 2026. https://www.celiac.ca/living-gluten-free/global-standard-gluten-free/
33. BRCGS. Publication de la Norme mondiale sans gluten, version 4. 5 février 2024. https://www.brcgs.com/our-standards/gluten-free-certification/issue-4-publication
34. Beyond Celiac. Certification sans gluten. Consulté le 27 août 2026. https://www.beyondceliac.org/gluten-free-diet/gluten-free-certification/